Leyme. La zone humide, une richesse à valoriser

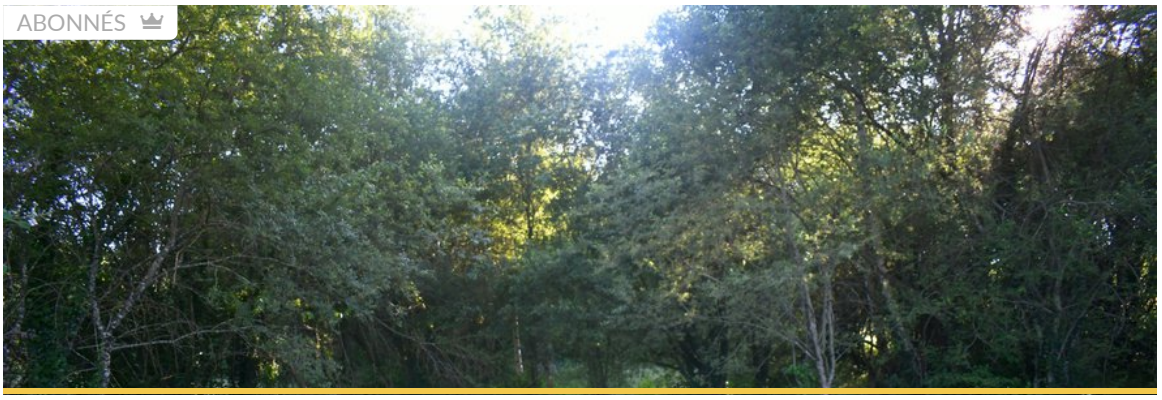

Urbanisme - Aménagement, Leyme

Publié le 20/09/2021 à 05:10 , mis à jour à 05:14

C'est un projet que des élus de la municipalité de Leyme avaient en tête depuis longtemps : réaménager la zone humide entre l'espace Pierre-Thamié et la route d'Aynac. C'est pour cela qu'ils ont fait appel à Thomas Etien, technicien rivière du syndicat mixte de la Dordogne moyenne et de la Cère aval, et Aelys Arnal, chef de projet à l'Association de développement, d'aménagement et de services en environnement et en agriculture, qui apporte son appui et son assistance technique aux municipalités.

Des rencontres ont déjà eu lieu en amont et tous deux sont venus mardi 15 septembre à Leyme présenter leur projet aux élus municipaux.

Lancé au printemps de cette année, il vise de multiples objectifs :

- hydrologiques, en retenant l'eau quand il en manque et quand il y en a trop ;

- qualitatifs, en jouant un rôle de filtre qui épure les eaux ;

- sur la biodiversité, car cet espace naturel est un carrefour de vie pour les animaux en permettant alimentation, reproduction, refuge… "L'eau, c'est la vie" souligne Aelys Arnal qui précise que cette zone est un "cœur de biodiversité dont dépend la survie de bon nombre d'insectes".

- pédagogiques, en mettant en place des parcours informatifs, utiles pour les écoles et pour tous ;

- et pour la vie du village, où ce site pourra représenter une attractivité certaine.

Afin de suivre les niveaux d'eau de la nappe de la zone humide, un piézomètre a été installé début août. D'autres suivis de la flore et de la faune sont prévus au printemps 2022, en particulier sur les amphibiens.

Ce projet est intégralement financé à hauteur de 40 % par l'AEAG, 40 % par la région Occitanie et 20 % par la SMDMCA. Par la suite, la municipalité devra se charger de l'entretien.

À l'automne 2022, un premier bilan sera effectué et les travaux de drainage, sur la végétation et la création de mares pourront commencer. Puis il faudra laisser la nature s'approprier ce nouvel espace et, à l'automne suivant, le parcours informatif et pédagogique sera mis en place.

Correspondant